

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU JEUDI 09 JUILLET 2009**

Le Conseil des Ministres hebdomadaire s'est tenu ce Jeudi 09 Juillet 2009 de 11 H à 13 H, au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République Laurent GBAGBO. Avant d'aborder l'ordre du jour de ce conseil, Son Excellence Monsieur le Président de la République a tenu à féliciter et remercier Monsieur le Premier Ministre, Président du comité d'organisation de la récente visite d'Etat qu'il a effectuée dans certains départements de l'Ouest et du Nord-ouest, ainsi que le Vice-président du comité d'organisation, Monsieur le Ministre de la Justice, pour la parfaite organisation de ces tournées.

Monsieur le Président de la République a également félicité tous les membres du Gouvernement, originaires des départements visités, pour leur implication, leur hospitalité fraternelle et leur contribution à la réussite de cette visite d'Etat. Monsieur le Président de la République a instruit certains membres du Gouvernement, concernés par les préoccupations des populations des régions visitées, pour que ces préoccupations soient prises en compte avec diligence et que les engagements qu'il a pris auprès des populations soient tenus. Monsieur le Président de la République s'est ensuite exprimé, sur la situation socio-politique et particulièrement sur la tenue de l'élection présidentielle. Monsieur le Président de la République a beaucoup insisté, sur le fait que la non tenue de l'élection présidentielle à bonne date n'était qu'une rumeur. Il a réaffirmé et confirmé sa ferme volonté de voir l'élection présidentielle se tenir le 29 novembre 2009.

Monsieur le Président de République a ensuite tenu à préciser que tous les aménagements devront se faire à l'intérieur de ce chronogramme, qui ne souffrira d'aucune négociation et d'aucun débat. Monsieur le Président de la République a poursuivi son propos, en indiquant que la Côte d'Ivoire a consenti suffisamment de sacrifices, aussi bien financiers que humains et suffisamment souffert de dysfonctionnements importants au niveau de l'Etat, pour accepter une quelconque prorogation du délai arrêté avec l'accord de toutes les parties prenantes.

Monsieur le Président de la République a souhaité que ces élections viennent clarifier une bonne fois pour toute, le poids des forces politiques en présence. Ce sera a-t-il déclaré les élections de la clarification. Pour clore son intervention sur le calendrier électoral, Monsieur le Président de la République a déclaré que la tenue de l'élection présidentielle le 29 novembre 2009 était la volonté opiniâtre du Chef de l'Etat, qu'il l'exprimait haut et fort, pour que nul n'en ignore et que les pêcheurs cessent de pêcher en eaux troubles. Monsieur le Premier Ministre a renchéri à son tour sur la question électorale, en abondant dans le sens de Monsieur le Président de la République.

Abordant son ordre du jour, le conseil des ministres a entendu une communication de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, relative aux Assemblées Annuelles de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Africain de Développement, qui se tiendront à Abidjan en Mai 2010, conformément à la décision du Conseil des Gouverneurs de la Banque Africaine de Développement tenu en Mai 2009 à Dakar. A cet effet, le Ministre d'Etat a soumis à l'approbation du Conseil, un projet de décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement du Comité National d'Organisation des Assemblées Annuelles de la BAD.

Ce Comité National comprendra un Comité interministériel de suivi, organe de conception et de décision, présidé par Monsieur le Premier Ministre et un Secrétariat Permanent, organe de coordination et d'exécution. Le Ministre d'Etat n'a pas manqué de souligner l'importance pour notre pays de la tenue des Assemblées Annuelles de la BAD en Côte d'Ivoire, qui sera le point d'orgue du processus de retour de cette institution à son siège d'Abidjan. Ce projet de décret a été adopté. Prenant à son tour la parole, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, en liaison avec Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et Monsieur le Ministre des Infrastructures Economiques, a présenté au conseil un projet de décret portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 8 millions de dollars US, soit quatre milliards de francs CFA (4.000.000.000), conclu le 03 février 2009, entre le fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) et la République de Côte d'Ivoire, pour le financement complémentaire du projet de construction de l'autoroute Singrobo-Yamousoukro Lot II. Ce projet de décret a été adopté.

Le Conseil des Ministres a ensuite entendu une communication de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, en liaison avec Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et Monsieur le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, relative au projet de décret portant ratification de l'accord de Don signé le 07 mai 2009, d'un montant de deux (2) millions d'euros, soit un milliard trois cents millions (1.300.000.000) de francs CFA,

entre le Royaume d'Espagne et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du projet de réhabilitation des lycées techniques et professionnels. Ce projet de décret a été adopté.

Enfin, abordant le dernier point de l'ordre du jour, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances en liaison avec Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et Monsieur le Ministre des Infrastructures Economiques, a présenté une communication, relative au projet de décret portant ratification de l'accord de prêt conclu le 24 juin 1999, d'un montant de six milliards de francs CFA (6.000.000.000), entre la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement partiel du projet de construction d'un échangeur entre l'extrémité sud du projet du 3ème pont, Riviera-Marcory, et le boulevard Giscard d'Estaing.

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre des Infrastructures Economiques ont tenu à informer le conseil que le financement du 3ème pont était totalement acquis et que les travaux démarreraient dans les tous prochains mois. Ce projet de décret a été adopté. Avant de clore cette séance du conseil des Ministres, l'ordre du jour étant épuisé, Son Excellence Monsieur le Président de la République a informé le conseil des Ministres de sa participation hier mercredi 08 juillet, à la pose de la première pierre du pont de Jacquville, dont les travaux ont effectivement démarré aujourd'hui et dureront deux ans. Monsieur le Président de la République a également informé le conseil, de sa participation à la cérémonie d'inauguration du pipe-line en eau pour l'alimentation de la ville de Korhogo à partir du fleuve Bandama le vendredi 10 juillet 2009. Il a tenu à féliciter Monsieur le Ministre Patrick ACHI des Infrastructures Economiques pour tous ces travaux et pour ceux à venir.

Au titre des relations internationales, Son Excellence Monsieur le Président de République a informé le conseil de la tenue samedi 11 juillet 2009 à Yamoussoukro, de la Réunion des Chefs d'Etat des cinq pays du Conseil de l'Entente et du Mali, à titre d'observateur. Enfin, Son Excellence Monsieur le Président de la République a informé le conseil de la tenue le mardi 14 juillet 2009 à Conakry, de la Réunion des Chefs d'Etat des pays riverains de la rivière Mano, à laquelle il prendra part.

Fait à Abidjan le 09 Juillet 2009
Marcel AMON-TANOH
Ministre de la Construction,
de l'Urbanisme et de l'Habitat
Porte Parole du Gouvernement
par Intérim